



Conseil économique et social

Distr. générale
10 septembre 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Vingt-troisième session

Genève, 19-21 novembre 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-troisième session¹

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 19 novembre 2014 à 15 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.

A. Débat de haut niveau: l'énergie au service du développement durable – la réalité est-elle incompatible avec l'ambition?

3. Déclaration liminaire et discours d'introduction.
4. Échanges de vues thématiques de haut niveau:
 - a) Comment réorienter les tendances actuelles;

¹ De nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription, disponible sur le site Web de la Division de l'énergie durable (<http://www.unece.org/index.php?id=35130>), et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au moins avant le début de la session, soit par télécopie (+41 22 917 00 38) soit par courrier électronique à laurence.rotta@unece.org. Les membres des délégations sont priés de se présenter, une heure et demie au moins avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG située au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir la carte sur le site Web de la Division de l'énergie durable), pour retirer leur plaquette d'identité. L'enregistrement s'effectue tous les jours ouvrables au portail de Pregny, de 8 heures à 17 heures. Le secrétariat peut être joint par téléphone (poste 72443 ou 73728).



- b) Obtenir une énergie abordable et durable: activer ce qui fonctionne;
- c) Renforcer les liens entre le gaz naturel, l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique pour parvenir à un système énergétique durable.

B. Débat général

- 5. Comment accélérer l'adoption de mesures d'efficacité énergétique?
- 6. De la source à l'utilisation: le rôle des combustibles fossiles dans la réalisation d'un avenir énergétique durable.
- 7. Comment l'énergie renouvelable peut-elle contribuer à optimiser les systèmes énergétiques?
- 8. Questions liées aux travaux futurs du Comité.
- 9. Adoption du rapport et clôture de la session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Documentation: ECE/ENERGY/95 – Ordre du jour provisoire annoté.

1. L'ordre du jour provisoire est fondé sur les décisions prises par le Comité à sa vingt-deuxième session (ECE/ENERGY/91) et sur les progrès accomplis entre-temps dans la mise en œuvre du programme de travail pour 2014-2015. L'ordre du jour provisoire, que le Bureau du Comité a approuvé à sa réunion du 25 août 2014, est présenté au Comité pour adoption.

2. Élection du Bureau

2. Le Comité sera invité à élire le président et le(s) vice(s)-président(s) selon qu'il convient.

A. Débat de haut niveau: l'énergie au service du développement durable – la réalité est-elle incompatible avec l'ambition?

3. Déclaration liminaire et discours d'introduction

3. Les activités du Comité sont conçues de façon à assurer à tous l'accès à une énergie propre et d'un coût abordable, dans l'optique de l'initiative de l'Énergie durable pour tous lancée par le Secrétaire général de l'ONU et à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'empreinte carbone du secteur énergétique. Il semble essentiel d'atteindre ces objectifs si l'on veut s'orienter vers des systèmes énergétiques plus propres à l'échelle de la planète. La prise en compte des impératifs du développement durable et d'une économie sobre en carbone nécessite une gestion efficace et rationnelle des conditions énergétiques en collaboration avec toutes les parties concernées. Un système énergétique durable intègre toutes sortes de démarches et de technologies à l'appui des trois piliers d'un développement durable, associant les aspects économique, social et environnemental.

4. Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) introduira le débat de haut niveau fondé sur le thème de la vingt-troisième session du Comité: *L'Énergie au service du développement durable – la réalité est-elle incompatible avec l'ambition?* Il sera question de la contribution que le Comité et ses organes

subsidiaries apportent au débat mondial sur l'énergie durable. Il sera également question du cinquième Forum international sur l'énergie dans l'optique du développement durable organisé conjointement avec les autres commissions régionales de l'ONU à Hammamet (Tunisie). La mise en œuvre des résultats du Forum fera l'objet d'un plus ample examen au titre du point 8 de l'ordre du jour concernant les questions liées aux travaux futurs du Comité.

5. Un conférencier fera un discours d'orientation sur le thème de la vingt-troisième session du Comité, concernant les moyens de réinventer l'énergie et de mobiliser les parties prenantes pour opérer les changements requis dans l'optique de futurs systèmes d'énergie durable.

4. Échanges de vues thématiques de haut niveau

6. La vingt-troisième session du Comité vise à étudier les possibilités qui s'offrent à la région d'opter pour des perspectives durables. Bon nombre de bons exemples peuvent orienter les activités des pays et les décideurs disposent désormais d'un éventail de plus en plus large de solutions efficaces. Cependant, au vu des progrès accomplis, la réalité reste difficilement conciliable avec l'ambition.

7. On pourrait en faire beaucoup plus pour accélérer la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, considérées comme relativement simples à appliquer, rentables et propices à la sécurité énergétique, à l'environnement, à la qualité de la vie et au bien-être économique. L'efficacité énergétique présente de multiples avantages, mais ne se concrétise pas à l'échelle voulue. Pourquoi?

8. En dépit de l'expérience croissante tirée des politiques et des technologies relatives à l'énergie renouvelable, la quête d'un moyen optimal d'intégrer cette forme d'énergie dans les systèmes énergétiques se poursuit. À condition de procéder comme il convient, l'énergie renouvelable peut assumer le rôle majeur qu'elle mérite dans le futur système énergétique. Comment?

9. Le gaz naturel est devenu le combustible de prédilection pour bon nombre de pays. Les marchés du gaz naturel sont influencés par divers facteurs, notamment la politique, la technologie, l'environnement et l'accroissement éventuel de l'offre de nouvelles ressources gazières. Si le rôle que le gaz naturel peut jouer en développant le recours à l'énergie renouvelable est encore sous-exploité, il reste des problèmes à surmonter en vue de réduire les déperditions de gaz, d'améliorer la contribution du gaz naturel liquéfié (GNL) et d'accroître l'utilisation du gaz en tant que carburant. Le gaz pourrait faciliter la transition vers un avenir énergétique durable. Quelles sont les priorités pour les États membres?

10. Des personnalités de haut niveau présenteront leurs vues sur les tendances et les solutions et étudieront la façon dont la région peut contribuer à définir des trajectoires en vue de systèmes énergétiques moins polluants, allant dans le sens du développement durable et de l'initiative de l'énergie durable pour tous: l'énergie au service du développement durable – la réalité est-elle incompatible avec l'ambition?

a) Comment réorienter les tendances actuelles?

b) Obtenir une énergie abordable et durable: activer ce qui fonctionne;

c) Renforcer les liens entre le gaz naturel, l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique pour parvenir à un système énergétique durable.

B. Débat général

5. Comment accélérer l'adoption de mesures d'efficacité énergétique?

11. Un groupe de discussion composé d'éminents experts de l'efficacité énergétique et de certains membres du Bureau du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique partageront des expériences concernant les mesures les plus probantes propres à accroître le recours à des mesures d'efficacité énergétique et la façon de les mettre en œuvre.

12. Le Président du Bureau du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique rendra compte des travaux du Bureau et des principaux faits nouveaux découlant de la première session du Groupe d'experts tenue les 17 et 18 novembre 2014. Le Comité sera invité à approuver le plan de travail du Groupe d'experts et à en recommander l'approbation par le Comité exécutif de la CEE.

6. De la source à l'utilisation: le rôle des combustibles fossiles dans la réalisation d'un avenir énergétique durable

Documentation: ECE/ENERGY/2014/5 – Recommandations adressées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sur la manière dont le captage et le stockage du carbone pourraient être utilisés pour la production moins polluante d'électricité et grâce à la récupération assistée du pétrole afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre;

ECE/ENERGY/2014/6 – Application de la Classification-cadre des Nations Unies de l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 et ressources en combustibles nucléaires.

13. Des groupes de discussion multipartites composés des Présidents des Groupes d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir des combustibles fossiles, du méthane provenant des mines de charbon, du gaz, de la classification des ressources et du Centre du gaz, ainsi que d'experts internationaux passeront en revue les divers aspects d'un avenir énergétique durable en accordant une attention particulière aux travaux des groupes s'occupant de la question des combustibles fossiles: De la source à l'utilisation: le rôle des combustibles fossiles dans la réalisation d'un avenir énergétique durable. Les débats porteront notamment sur les questions suivantes:

- a) Gestion des ressources et exploitation durable de l'énergie;
- b) Gestion du méthane visant à stimuler la croissance économique, à renforcer la sécurité énergétique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- c) Captage et stockage du carbone;
- d) Le gaz en tant que combustible de transition;
- e) Sources non traditionnelles de combustible.

14. Les Présidents des Bureaux des Groupes d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir de combustibles fossiles, du méthane provenant des mines de charbon, du gaz, de la classification des ressources, et du Centre du gaz, rendront compte des travaux des Bureaux. Les Groupes d'experts examineront ensuite la mise en œuvre de leurs plans de travail respectifs dans le cadre d'échanges de vues avec le Comité. Les deux documents soumis au titre de ce point de l'ordre du jour seront pris en considération. Le Comité sera en outre invité à proroger le plan de travail du Groupe d'experts de la classification des ressources jusqu'à ce que le plan de travail pour 2015-2016 ait été approuvé.

7. Comment l'énergie renouvelable peut-elle aider à optimiser les systèmes énergétiques?

Documentation: ECE/ENERGY/2014/7 – Rapport sur l'énergie renouvelable dans la région de la CEE.

15. L'énergie renouvelable représente un moyen de réduire l'intensité carbone du secteur énergétique, d'améliorer la sécurité énergétique et de stimuler le développement économique. Les sources d'énergie renouvelable s'intègrent progressivement dans la panoplie énergétique mondiale, mais il reste beaucoup à faire. Elles nécessiteront un appui durable. Le cadre directif d'ensemble applicable à l'énergie ne tient pas dûment compte des facteurs externes, ce qui se traduit par des dysfonctionnements du marché.

16. Un groupe de discussion composé de leaders d'opinion internationaux sur l'énergie durable et de certains membres du Bureau du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable feront part de leurs vues sur la façon dont l'énergie renouvelable peut aider à optimiser les systèmes énergétiques. Le débat sera fondé sur une présentation de l'état de l'énergie durable dans la région de la CEE et portera notamment, mais pas exclusivement, sur le rôle que le gaz peut jouer en développant le recours à l'énergie renouvelable.

17. Le Président du Bureau du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable rendra compte des travaux du Bureau et des principaux faits nouveaux découlant de la première session du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable, tenue les 18 et 19 novembre 2014. Le Comité sera invité à approuver le plan de travail du Groupe d'experts et à en recommander l'approbation par le Comité exécutif.

8. Questions liées aux travaux futurs du Comité

Documentation: ECE/EX/7 – Décision relative au Comité de l'énergie durable;

ECE/ENERGY/2014/1 – Coopération et coordination avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales;

ECE/ENERGY/2014/2 – Mise à jour sur les services consultatifs régionaux;

ECE/ENERGY/2014/3 – Projet révisé de plan des publications pour 2014-2015;

ECE/ENERGY/2014/4 – Calendrier provisoire des réunions pour 2015.

a) Débat sur la façon dont le Comité et ses organes subsidiaires peuvent mobiliser les principales parties prenantes de toutes les régions pour atteindre les objectifs du sous-programme. Les Présidents des Groupes d'experts sont invités à faire part de leurs vues sur l'impact et le rayonnement des travaux du Comité. Le débat doit en principe préparer l'examen du point suivant de l'ordre du jour (point 8 b)) sur la coopération et la coordination avec d'autres organisations;

b) Coopération et coordination avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Le Comité sera invité à donner son avis sur la coopération établie avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des associations professionnelles et les milieux d'affaires en vue de tirer parti des synergies et d'agir de façon complémentaire afin d'éviter les chevauchements ou la répétition d'activités;

c) Le Comité sera informé des résultats du cinquième Forum international sur l'énergie dans l'optique du développement durable organisé à Hammamet (Tunisie). Il sera invité à souscrire à la Déclaration commune issue du Forum et à recommander des mesures permettant de la mettre en œuvre;

d) Mise à jour sur les services consultatifs régionaux. Le Comité sera invité à donner son avis sur la stratégie proposée des services consultatifs régionaux dans le domaine de l'énergie;

e) Projet révisé de plan des publications pour 2014-2015. Compte tenu des recommandations faites à la vingt-deuxième session du Comité, le projet révisé de plan des publications est présenté au Comité pour adoption;

f) Calendrier provisoire des réunions pour 2015. Le calendrier provisoire des réunions pour 2015, y compris les dates de la session suivante du Comité, sera présenté. Le Bureau du Comité propose qu'une réunion consultative ouverte à tous se tienne les 27 et 28 mai 2015 à Genève. L'objectif de la réunion est d'examiner l'état d'avancement du programme de travail et de consulter les États membres en prévision de l'examen des mandats du Comité et de ses organes subsidiaires. Seuls les États membres seront donc invités à y participer. Les documents seront publiés en anglais seulement. Le Comité est prié d'adopter cette proposition;

g) Questions diverses. Les États membres peuvent soulever d'autres questions au titre de ce point de l'ordre du jour.

9. Adoption du rapport et clôture de la session

Documentation: ECE/ENERGY/96 – Rapport du Comité de l'énergie durable sur sa vingt-troisième session.

a) Le Président récapitulera les principales décisions, conclusions et recommandations du Comité;

b) Adoption du rapport et clôture de la session. Le Comité sera invité à adopter son rapport sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

III. Calendrier provisoire

Mercredi 19 novembre 2014 A. Débat de haut niveau

15 h 00-15 h 30	Point 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Bureau
15 h 30-16 h 00	Point 3. Déclaration liminaire et discours d'orientation
16 h 00-18 h 00	Point 4. Échange de vues thématique de haut niveau
18 h 30-21 h 00	Dialogues de Genève sur l'énergie et constitution de réseaux

Jeudi 20 novembre 2014 B. Débat général

10 h 00-13 h 00	Point 5. Comment accélérer l'adoption de mesures d'efficacité énergétique
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00-18 h 00	Point 6. De la source à l'utilisation: le rôle des combustibles fossiles dans la réalisation d'un avenir énergétique durable

Vendredi 21 novembre 2014

10 h 00-13 h 00	Point 7. Comment l'énergie renouvelable peut-elle contribuer à optimiser les systèmes énergétiques?
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00-18 h 00	Point 8. Questions liées aux travaux futurs du Comité Point 9. Adoption du rapport et clôture de la session
